

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE DU 19 AVRIL 2006

DÉLIBÉRATION N° 2006/4

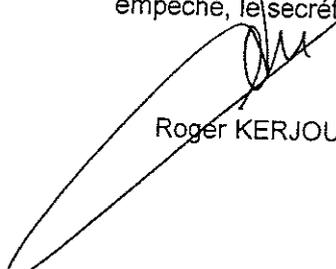
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 22 FEVRIER 2006

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

APPROUVE le compte-rendu de la séance du 22 février 2006.

Saint-Denis, le 19/04/2006

Pour le Président du Comité de bassin
empêché, le secrétaire


Roger KERJOUAN